

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . .	30 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées  
sont restituées dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Octobre 1874.

## DE L'INDIFFÉRENCE

EN MATIÈRE DE PATRIOTISME.

On lit dans le Figaro :

Je crois qu'après un voyage il est bon de rassembler ses souvenirs, de recueillir ses impressions ; et, en dehors de toute préoccupation personnelle, de voir quelle est la pensée dominante que l'on rapporte avec soi.

Il y a un an, revenant de l'étranger, je disais comment la France apparaissait au dehors, et les idées nouvelles qui venaient à l'esprit une fois sorti de la maison, et mêlé aux conversations des voisins.

Aujourd'hui, c'est autre chose : je n'ai vu que nos provinces ; c'est-à-dire, je n'ai vu que la France. Je l'ai vue dans le repos et dans l'agitation ; dans ses récoltes et dans ses élections. Je l'ai vue dans sa vie intime et vraie, au foyer de ses paysans et de ses villageois.

Je me suis plu à dire quelle grandeur et quel charme se dégageaient de cette sérénité des champs... Et, cependant, l'avouerai-je, dès les premiers jours, certaines pensées amères ont traversé mon esprit ; pensées auxquelles je craignais de donner un corps, mais qui s'acharnaient et m'obsédaient, aujourd'hui que le charme est rompu.

Comment formuler cette impression ? Et, surtout, comment la faire comprendre ?

Mon Dieu, que vous dirai-je ?

Si vous parcourez notre France, vous voyez, là-bas, la Normandie avec ses prairies et ses troupeaux ; ici, la Beauce, avec ses blés ; plus loin, la Touraine, avec ses vignobles, partout une richesse incomparable, un sol béni de Dieu ! Une sève, une fertilité qui semble défier les ruines et les désastres ! Un peuple actif, laborieux, économe, plein de vitalité et de ressort ; peuple véritablement doué de la puissance de résurrection... Vous êtes émerveillé de ce spectacle ; vous vous sentez comme enivré d'orgueil !

Puis quand vous vous approchez, quand vous voulez voir à travers..., soudain je ne sais quelles idées viennent glacer votre enthousiasme !

Ces paysans si riches et si prospères, comme ils savent peu ce que c'est que la patrie ! Comme cela raisonne faiblement quand on leur parle de l'Alsace et de la Lorraine ! Comme ils semblent ne rien comprendre des intérêts du pays, et tout comprendre des intérêts de leur champ !

Ces travailleurs si honnêtes et si infatigables qui, semblables à des fourmis, entassent chaque jour le fruit de leur dur labeur, comme vous sentez qu'il ne faut leur demander ni un sou de leur épargne, ni une goutte de leur sang ! Comme vous comprenez qu'en dehors des intérêts matériels, il n'y a plus une seule idée qui ait d'action sur eux : ni religion, ni souverain, ni patrie...

Et lorsqu'ensuite vous allez dans les chefs-lieux de canton, espérant trouver des sentiments plus élevés, des pensées plus généreuses, comme ce que vous rencontrez vous semble plus extraordinaire encore que la naïve et matérielle personnalité des habitants des hameaux !

Là, si vous causez de la guerre, des lugubres scènes dont ce canton a été le théâtre, des humiliations qu'il a subies... au lieu de ce sentiment d'ardent patriotisme et de sainte colère contre l'armée victorieuse, vous n'entendez que des accusations contre l'armée vaincue, c'est-à-dire, contre l'armée de la France : trahison des généraux, incapacité de chefs, plans de campagne jugés et condamnés sur la place de la Mairie par les fortes têtes de l'endroit.

Après quoi, viennent les récits mirifiques, les prouesses imaginaires, les batailles que l'on aurait gagnées si on avait suivi le système de l'instituteur... les conseils du cabaretier... Puis, les costumes que l'on a portés ; les grades et les rubans qui ont été donnés. Tout cela reproduit en photographies de toutes sortes : photographies de mobiles, de mobilisés, de francs-tireurs, de vengeurs de la mort... Vous les voyez là, sur les murailles, dans toutes les tentes et dans toutes les poses : à pied, à cheval, le fusil en arrêt, couchés sur un canon, agenouillés à l'affût !

Et quand, au milieu de ce débordement de vanités puérides, vous voulez savoir le fond des choses, vous apprenez que personne du village n'a été tué ni blessé ; qu'à l'heure qu'il est, personne ne s'engage, que personne ne veut être soldat, que personne ne songe à défendre son pays.

Ce qui n'empêche pas que les récits, les images et les récriminations ne continuent, avec le commerce des grains et des bêtes ; vous donnant, non pas l'impression de patriotes qui ont subi une invasion, mais de bons villageois qui, après avoir joué un rôle dans une troupe du cirque, ont repris paisiblement leur négoce !... Et alors...

Alors, si vous avez jamais voyagé dans ces pays désertés du ciel, où l'homme est condamné à la lutte pour la vie, si vous avez vu ces familles du Nord, ces dures et fortes races qui conservent si profondément le sentiment de patrie et de religion, ces peuples du Brandebourg qui, une fois vaincus, ne vivent plus que dans la haine du vainqueur et le désir de la vengeance... je ne sais quel pressentiment funèbre vous traverse l'esprit !

Contemplant chez nous cette prospérité matérielle et cette déchéance morale, vous vous demandez si ce n'est pas un malheur d'être si riche ; si les peuples qui n'ont pas à lutter contre le climat et la pauvreté ne dégénèrent pas peu à peu, et si, selon le mot terrible du prophète, « la graisse ne leur ferme pas les yeux. »

Vous vous rappelez ces empires qui se sont engourdis dans les jouissances matérielles, et que d'épouvantables catastrophes ont réveillés au milieu de ces jouissances.

Et, alors, la France, avec ses blés, ses vins, ses troupeaux, la France chargée de ses inépuisables richesses, vous apparaît comme un immense festin de Balthazar.

Les caractères de feu sont là, sur la muraille, tracés par Dieu même ; mais, tous les yeux restent attachés sur les biens de la terre, personne ne lève la tête, personne ne regarde, personne ne veut comprendre !

A bas le prophète de malheur ! crie-t-on à celui qui montre du doigt les terribles signes !... Et les uns boivent et mangent ; et les autres disputent pour se choisir un chef !

Où est le Daniel qui viendra secouer ce peuple engourdi ? Il faudrait que chacun fût

un Daniel ! Il faudrait que tous se missent à l'œuvre ; que tous n'eussent qu'une pensée, une seule : réveiller ce peuple ! lui rappeler ce que c'est que la patrie ! ce que c'est que la douleur d'une province arrachée ! le sauver de la Prusse et de la Commune !... après quoi on s'occuperait du drapeau et du prince à choisir !

Au lieu de cela, loin de chercher à guérir le mal, chaque parti prend à tâche de l'entretenir, car il en a besoin pour arriver au pouvoir ! Loin de relever l'âme de ce peuple, chacun ne lui parle que de ses intérêts.

L'un lui dit : je te promets l'avènement des nouvelles couches ; l'autre : je te rendrai les vingt années de prospérité ; celui-ci : tu paieras moins d'impôts ; celui-là : tu ne te battras plus pour ton pays.

Les malheurs de la France sont exploités à qui mieux mieux et jetés par chaque parti à la tête de son adversaire : si ton fils a été conduit en Allemagne, c'est que Bonaparte avait trahi... Si les Prussiens sont venus dans ton village, c'est qu'on avait trahi Bonaparte... Si ta maison a été saccagée, c'est que les nobles et les prêtres t'ont vendu à l'ennemi... Si tu ne gagnes pas plus d'argent, c'est que Mac-Mahon veut garder le provisoire...

Et, flatté dans ses plus misérables instincts, le paysan refuse d'écouter ceux qui lui parlent de sacrifice et de devoir.

Quand je vois cet affaissement d'en bas, et cette division d'en haut, je répète encore une fois : que faire ?

Oui, que faire ?... Je ne le demande pas pour mettre un point d'interrogation dans un article ; je déclare du fond de mon âme que je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est que le mal est immense et qu'il faudrait toutes nos forces pour le combattre !

Jusqu'ici, je connaissais la gangrène révolutionnaire, mais, ce que je ne savais pas, et ce que nos provinces nous révèlent, c'est cette chose désespérante qu'on peut appeler : l'indifférence en matière de patriotisme.

Indifférence inouïe, inexplicable, que je considère comme une plaie aussi terrible que le virus révolutionnaire, et qui, hélas ! est moins l'œuvre de ceux qui l'exploitent que de notre prospérité même !

On a beau parcourir les campagnes, on a beau aller de l'un à l'autre, rappeler certains souvenirs, prononcer certains noms, montrer certains vides sur la carte... rien ne résonne, rien ne vibre !... Ils se détournent avec ennui, regardent leurs troupeaux, leurs pâturages... car, pour eux, la patrie est là !

Chacun pour soi, chacun pour son village, chacun pour sa ferme : ne voulant défendre que cela, tout prêts à faire la part de l'ennemi quand le danger approche.

Tout prêts surtout à écouter l'homme politique qui lui promet le plus de gain, et lui demande le moins de sacrifices.

Jadis ce peuple avait son Dieu et son roi ; ensuite, il s'était fait un Dieu de l'homme de Sainte-Hélène ; mais l'homme de Sainte-Hélène, c'était encore la patrie ! C'était la gloire, c'était le dévouement, c'était le sacrifice !... Aujourd'hui, c'est la matière seule qui règne, et, si on n'arrête pas le mal, il ne restera bientôt dans notre pauvre France que des instincts et des appétits.

Je sens combien ces paroles vont déplaire à ceux qui veulent vivre tranquillement et attendre la régénération, soit d'un changement de gouvernement, soit de l'accomplissement d'une prophétie. « En politique, dit

M<sup>me</sup> de Staël, quiconque prévoit le lendemain excite la colère de ceux qui ne conçoivent que le jour même. »

Sans doute je vous ennuie, je vous fatigue, car malheureusement il ne suffit pas de discerner le mal, il faut encore trouver les paroles qui éclairent, les mots qui portent. Il faut avoir le génie ou le talent de faire passer sa conviction dans l'âme d'autrui.

Et cependant comment faire, comment garder le silence ? Je vois le péril, je le vois qui s'approche, menaçant, formidable !... Et vous ne voulez pas vous réveiller ! Rien ne peut vous faire lever la tête !...

Et les hommes à qui Dieu a donné le talent, l'autorité, la puissance, consacrent ces dons à leurs chimères, et vont grossir le nombre des hommes de parti, c'est-à-dire des pires ennemis de la France !... Ils s'occupent de leurs rois, de leurs empereurs, de leurs républiques, de M. Bruas, de M. Maillé... Ils ne vous parlent que de cela... Et cependant...

« Une seule chose est nécessaire, » dit l'Evangile, et moi je vous dirai : une seule chose est grave, c'est la seule que vous ne voyez pas. SAINT-GENEST.

## Chronique générale.

Les journaux de Paris n'ont pas fini de raisonner ou déraisonner sur l'élection de Maine-et-Loire. Les nouvelles appréciations qui nous arrivent ne diffèrent pas beaucoup de celles que nous avons déjà fait connaître. Les bonapartistes récriminent et raillent ; les ultra-légitimistes raillent et applaudissent ; et les républicains ne font pas autrement que les ultra-légitimistes, sauf que leurs railleries et leurs applaudissements sont accompagnés de plus de trompettes.

On fait courir le bruit que le ministère serait à la veille d'être remanié.

Cette rumeur de crise ministérielle n'est, croyons-nous, qu'un canard inventé par les républicains, que les 48,000 voix obtenues par M. Bruas au scrutin de dimanche effraient à juste titre. Ils craignent en effet de voir les conservateurs revenir au pacte du 24 mai 1873, qui leur a porté un si rude coup. C'est pourtant ce qui arrivera, n'en déplaise à ces messieurs ; et c'est seulement ce jour-là que l'on pourra composer un ministère où tous les éléments conservateurs seront à peu près également représentés.

On parle beaucoup d'une interpellation qui serait adressée aux ministres de la justice et de l'intérieur dans une des prochaines réunions de la commission de permanence. Ce serait au sujet de l'exception faite pour les crimes commis à Alger en octobre 1870, crimes qui ne seraient point encore, comme les attentats de Marseille et de Lyon, l'objet de poursuites judiciaires. Les faits qui se sont passés à Alger à cette époque empruntent aux circonstances au milieu desquelles ils se sont produits un caractère de gravité que n'ont pas les crimes commis dans le Midi. Ils furent en effet le prélude de la grande insurrection qui faillit enlever l'Algérie à la France.

L'arrestation du premier président, l'emprisonnement du colonel de gendarmerie et

du commissaire central, les outrages prodigués avant leur embarquement forcé au général Esterhazy et à ses aides de camp, l'occupation en armes du télégraphe, les usurpations de pouvoir, sont autant de faits odieux qui eurent peu de retentissement en France, mais dont les habitants d'Alger n'ont malheureusement pas perdu le souvenir.

La Commune révolutionnaire d'Alger, qui avait alors pour chefs les sieurs Vuillermoz, Lagoutte, Gastu et Lormand, était en rébellion ouverte avec le gouvernement de la Défense nationale, et c'est en vain que le ministre de l'intérieur, M. Gambetta, leur intimait de Tours l'ordre d'abandonner le pouvoir. Sans l'incapacité de ses comparais, M. Vuillermoz serait, momentanément du moins, arrivé à son but, qui était de se faire déclarer chef d'une fédération algérienne. L'impunité dont jouissent depuis cette époque les individus compromis dans ces désordres doit avoir une fin.

Le gouvernement fort et respecté du maréchal ne saurait redouter la lumière, et nous ne doutons pas que le général Chanzy n'unisse ses efforts à ceux du garde des sceaux pour arriver à la répression des faits odieux qui doivent être recherchés et punis à Alger tout aussi bien qu'à Marseille et à Lyon.

La prospérité, l'avenir de l'Algérie sont à ce prix, et tant que notre colonie sera la proie de ces éléments de trouble, il sera inutile de songer à une sérieuse colonisation.

\*\*\*

M. Lecomte, maire de Meulan, suspendu de ses fonctions par le préfet de Seine-et-Oise pour avoir assisté officiellement à un enterrement civil, vient d'être révoqué par décret du maréchal Président de la République, pris sur la proposition du ministre de l'intérieur.

\*\*\*

La fille de M. le baron Alphonse de Rothschild vient de passer ses examens d'institutrice à l'Hôtel-de-Ville de la façon la plus brillante.

\*\*\*

La conversion du marquis de Ripon au catholicisme, — de grand-maître de la franc-maçonnerie qu'il était, — a tellement ému les imaginations en Angleterre, que la plupart des journaux éprouvent le besoin de réveiller les vieilles préventions religieuses. Un esprit aussi élevé que tolérant, M. Gladstone, en présence de cette défection d'un ancien collègue, a cru devoir lui-même prendre la plume pour démontrer qu'il serait impossible de romaniser l'Eglise anglicane. Les défenseurs de l'Eglise officielle applaudissent naturellement à cette conclusion.

\*\*\*

Le correspondant prussien du *Times* télégraphie de Berlin : « La lettre du czar à don Carlos a été écrite en réponse à une lettre remerciant Sa Majesté russe de n'avoir pas reconnu le gouvernement de Serrano. Comme son père, don Carlos a longtemps reçu une pension de la Russie. » Ailleurs, le même correspondant fait remarquer la coïncidence de la lettre du czar à don Carlos avec le langage respectueux pour l'Eglise, tenu à Prague par l'empereur François-Joseph, et se demande comment ces deux grands souverains, amis et alliés du roi Guillaume, ont pu encourager les deux plus mortels ennemis de l'Allemagne : le carlisme et l'ultramontanisme. Il n'est qu'à demi rassuré par les déclarations venues de Saint-Petersbourg et de Vienne, portant, les unes, que l'empereur Alexandre n'a pas voulu se faire le champion de la cause légitimiste, les autres, que le langage tenu à Prague n'était que l'expression d'une opinion personnelle de l'empereur François-Joseph, et non point l'opinion de son gouvernement.

\*\*\*

La police a opéré, l'une de ces dernières nuits, l'arrestation du nommé Legrand (Louis), qui, depuis longtemps, était l'objet des recherches les plus actives. Cet individu était, pendant la Commune, commandant d'un bataillon fédéré du quartier de la Vilette. Il était parvenu, depuis 3 ans, à tromper toutes les recherches, en demeurant caché chez une fille Marguerite Gauty. C'est en effet chez cette dernière que des agents de la sûreté l'ont trouvé ; il ne sortait jamais le

jour, rarement la nuit, et si quelqu'un se présentait chez Marguerite, Legrand se cachait dans une sorte de placard creusé dans la muraille, fort épaisse, du reste, et dissimulé d'ailleurs sous d'amples tentures.

On a encore tout présent à la mémoire le récit du drame sanglant qui s'est accompli rue Haxo. Legrand était l'un de ceux qui guidaient, en quelque sorte, la haine et la fureur aveugles de cette populace ivre de et déguenillée qui fit tant de victimes en un seul jour. C'est lui qui animait de la parole et du geste les misérables assassins qui, au moment d'accomplir leur forfait sans précédent dans l'histoire, semblaient faillir au dernier instant.

Il paraît aussi que Legrand, ayant fait, à la tête du bataillon qu'il commandait, une sortie du côté du fort d'Issy, s'était fait remettre deux malheureux soldats de l'armée régulière, que de graves blessures avaient fait tomber entre les mains des fédérés, et que les ayant conduits chez lui ou plutôt chez Marguerite, il avait pris plaisir à leur prodiguer les soins les plus tendres pour ensuite, une fois en bonne voie de guérison, les faire tomber sous les coups de cette populace ignoble qui, du 40 au 20 mai, parcourait les rues de Paris le fusil ou le revolver au poing et assouvissait sa fureur et sa rage sur les pauvres gens que leur mauvaise étoile avait amenés en leur pouvoir. La fille Marguerite a été aussi arrêtée comme complice des cruautés nombreuses accomplies par Legrand ; on a retrouvé chez elle un costume complet de cantinière, quatre revolvers et une somme d'argent assez forte que l'on suppose être le produit d'un vol.

(Presse.)

\*\*\*

Un bon républicain se réjouissait hier de l'élection de M. Maillé et, montrant les divisions profondes qui existent dans le camp conservateur, vantait l'union et la concorde qui règnent dans le parti radical.

— C'est cette union, disait-il, qui nous donnera le pouvoir !

— Cela est possible, répondit en souriant un conservateur, mais quand vous gouvernerez, je suis curieux de savoir ce que deviendra cette belle union et cette aimable concorde dont vous vous réjouissez si fort aujourd'hui !

\*\*\*

A propos de l'élection de Maine-et-Loire, les radicaux ont eu l'idée de répandre à quelques milliers d'exemplaires le journal *l'Ecluse*, où se trouvait le portrait de leur candidat M. Maillé.

C'est peut-être là une manœuvre très-habile ; néanmoins, il y a certains cas où nous conseillons vivement aux bons frères et amis de n'en pas user. Il serait par exemple fort imprudent, lorsque MM. Crémieux et Glais-Bizoin (pour n'en citer que deux) se présentent à la députation, de répandre dans les masses la photographie de ces messieurs. Loin d'aider à leur élection, nous croyons pouvoir assurer qu'une semblable manœuvre ne pourrait que leur être nuisible.

## Etranger.

Au moment même où il semble le plus absorbé par la politique espagnole, M. de Bismark trouve le temps de s'occuper du Schleswig septentrional et d'y fomentier une agitation tudesque. Les chefs du parti danois avaient convoqué un grand meeting populaire à Hadersleben en vue d'y discuter la question toujours pendante de l'exécution du traité de Prague. Tous les Allemands de la localité se rendirent au lieu de réunion, où ils ne tardèrent pas à se trouver en majorité. Ce que voyant, le président déclara le meeting clos sans discussion et se retira, suivi des principaux organisateurs de la manifestation ainsi dévoyée. Mais les Allemands, se sentant en nombre, mirent à profit l'occasion qui leur avait été fournie par leurs adversaires. Le meeting fut reconstitué, et on y décida l'envoi d'une adresse à l'empereur Guillaume pour le remercier de son attitude énergique contre les « perturbateurs danois. » On doit donc s'attendre à lire prochainement dans les journaux prussophiles que les Schleswigois, réunis en meeting extraordinaire, ont manifesté leur désir d'être définitivement réunis à l'Allemagne. N'est-ce point ainsi que s'écrit l'histoire !

C'est à Milan que le roi Victor-Emmanuel a reçu, dimanche, le ministre d'Espagne, M. Rancès. L'audience a eu un caractère solennel très-prononcé ; le prince Humbert, le ministre des affaires étrangères et président du conseil y assistaient. Le ministre des affaires étrangères, au sortir de l'audience, s'est rendu chez M. Rancès pour lui faire visite. L'Italie tient à bien convaincre l'Espagne qu'elle ne lui en veut point de la chute du roi Amédée.

## TURQUIE.

Il nous vient d'importantes nouvelles de Constantinople. Le sultan prépare l'avènement au trône de son fils aîné le prince impérial, Iussuf-Izzeddin-Effendi, en lui donnant le commandement en chef de toutes les troupes en garnison dans la Turquie d'Europe.

Si déjà il est en général surprenant et contre toutes les traditions de la maison impériale ottomane de voir un prince revêtu d'un commandement, le fait de voir subordonnés au fils du sultan jusqu'à trois corps d'armée a une portée d'autant plus grande. Il est évident que cette mesure est prise dans l'intérêt du plan que l'on poursuit d'assurer le trône au premier-né d'Abdul-Aziz ; c'est pour cette raison et parce que l'on connaît suffisamment à cet égard les sentiments de la population mahométane, que cette nouvelle a produit une grande sensation dans les cercles diplomatiques de Constantinople, car personne ne se fait illusion à ce sujet, et tout le monde sait que la réalisation de ce projet, caressé des années durant par S. M. le sultan, ne laissera pas que d'attirer sur l'empire une catastrophe imminente.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### Elections du 4 octobre.

Candidats pour l'arrondissement de Saumur.

### Conseil général.

Saumur (Nord-Est). — M. Ch. BRUAS, conseiller sortant.

Montreuil-Bellay. — M. GIGOT, conseiller sortant.

Vihiers. — M. Ch. HIRON, conseiller sortant.

### Conseil d'arrondissement.

Saumur (Sud). — MM. LAMBERT-LESAGE et EDOUARD GIRARD.

Saumur (Nord-Ouest). — M. HARAN.

Gennes. — M. D'ACHON.

Doué. — M. GUIONIS-JOUBERT.

Les concurrents aux conseillers sortants sont, pour le Conseil général, MM. LECOY, J. ECOT et PETON.

Par un décret paru au *Journal officiel*, la première session des conseils d'arrondissement aura lieu le 13 octobre, la deuxième le 23 novembre.

La durée de chacune des sessions est de trois jours.

Par décision du 26 septembre 1874, M. le ministre des travaux publics a approuvé les projets présentés par la Compagnie de l'Ouest pour la construction des chemins de Laval à Angers, entre Laval et Châteaugontier, et de Sablé à Châteaubriant, entre Sablé et Châteaugontier.

Il y a lieu de compter que la Compagnie de l'Ouest mettra prochainement la main à l'œuvre pour l'exécution de ces deux sections.

Le ministre de la guerre a décidé, le mois dernier, que les militaires de toutes armes de la classe de 1869, et ceux libérables du service actif d'ici au 30 juin 1875 inclusivement et actuellement présents dans les corps, seront envoyés en congé le 15 octobre prochain.

Sont exceptés de cette mesure :

Les engagés volontaires, les remplaçants administratifs ou les rengagés, qui ne désireraient pas rentrer dans leurs foyers ;

Les militaires proposés pour la retraite ;

Les militaires qui contractent des rengagements ;

Les militaires des compagnies de fusiliers de discipline et des bataillons d'infanterie légère d'Afrique qui ont été envoyés dans ces corps par mesure disciplinaire ou à la suite de condamnation.

Les hommes envoyés en congé, en exécution de la décision du ministre, recevront une feuille de route avec indemnité. Il leur sera délivré, à leur départ du corps, un simple congé portant cette mention : « Valable jusqu'à l'époque de l'expiration du service actif. »

A leur libération du service de l'armée active, c'est-à-dire le 30 juin 1875, ces militaires seront placés dans la réserve de ladite armée pour une période de quatre années.

Le 40 octobre, il y aura une éclipse partielle du soleil visible à Saumur. Cette éclipse commencera à 9 h. 17 m. du matin ; elle aura sa plus grande phase à 10 h. 21 m. Un peu moins du tiers du diamètre du soleil sera caché. L'éclipse finira à 11 h. 30 m.

A propos des vendanges prochaines, on écrit de Vouvray à l'*Union libérale* de Tours :

« Le vin blanc de Touraine, il y a tout lieu de le croire, à cause du temps qui favorise la maturité du raisin, sera cette année d'une qualité exceptionnelle, si les propriétaires des vignobles savent attendre le moment favorable pour la récolte.

« Les uns, souvent trop pressés, se hâtent, quand ils voient quelques grappes de raisin se gâter dans leurs vignes ; d'autres, au contraire, voudraient attendre que leur vendange contint beaucoup de pourri pour le ramasser.

« Il y a des deux côtés exagération ; aussi, est-il du devoir des hommes expérimentés d'éviter les inconvénients de l'un et de l'autre procédé.

« C'est depuis que la propriété a été morcelée que les vigneronnes ont cherché deux choses, considérées par eux comme étant essentielles : produire beaucoup et récolter le plus vite possible, au risque de compromettre la réputation de nos vins blancs, si légitimement établie à l'étranger par les sages propriétaires des vignobles des côtes de la Loire.

« C'est principalement dans les années exceptionnelles que les vins d'une partie du canton de Vouvray et de Montlouis sont enlevés par la Belgique.

« Pour garder cet important débouché, qui fait la richesse de nos contrées, nous devons tous nous appliquer à continuer à bien faire, quand la nature nous vient si largement en aide.

« Tous les hommes spéciaux savent, en effet, que dans le canton de Vouvray, par exemple, il faut attendre qu'une partie du raisin blanc ne soit plus bonne à manger pour en faire du vin. On ne doit pas cependant exagérer cette condition, car le résultat serait une perte assez grande et la fabrication d'un vin dont le goût laisserait beaucoup à désirer. Un quart au plus et souvent moins de raisin avancé suffit pour assurer au vin de Vouvray ses qualités spéciales.

« Evitons aussi de suivre le mauvais exemple de certains pays qui préfèrent la quantité à la qualité.

« Les vins plats dits *piquettes*, non-seulement ne fortifient pas ceux qui en font usage, mais ils occasionnent souvent, disent les hommes de l'art, des perturbations dans les voies digestives. »

## Variétés.

REPRESENTATION AU BÉNÉFICE DE M<sup>lle</sup> DÉJAZET.

Dimanche a eu lieu, au théâtre de l'Opéra (salle Ventadour), la représentation au bénéfice et en l'honneur de M<sup>lle</sup> Déjazet. Les organisateurs de cette représentation l'avaient sur les affiches qualifiée du nom de solennité. Le mot ne s'est pas trouvé trop fort.

Quelle représentation de gala offerte à un souverain eût eu un éclat comparable à cette fête en l'honneur et au profit de l'illustre doyenne de la scène française !

Le public parisien et tous les artistes de nos principaux théâtres ont répondu avec un empressement remarquable à l'appel qui leur avait été adressé.

L'obole a été généreuse, et le bénéfice de Déjazet s'élève déjà à près de 80,000 fr.

quant aux couronnes, la reine de la chanson les a vues s'entasser autour d'elle, et sa main, qui effeuillait jadis si galamment les roses de la vie, non sans se piquer parfois aux épines, sa main aujourd'hui un peu tremblante n'était plus assez forte pour porter toutes les fleurs qui lui ont été adressées.

A ce nom de Déjazet, tous ceux qui, depuis plus d'un demi-siècle, ont applaudi à ses chansons, sentent le passé se réveiller, leur rapportant des images un peu oubliées, des souvenirs à moitié éteints. Sous la voix chevrotante de M<sup>lle</sup> Déjazet, combien sont revenus pour retrouver comme un écho près de se briser, mais toujours vivant, de leurs gaietés d'autrefois et de leurs refrains joyeux du temps jadis. Ceux qui n'avaient pas applaudi M<sup>lle</sup> Déjazet à l'époque de ses triomphes, avaient tous entendu vanter son esprit semillant, sa grâce charmante, cette bouche toujours ouverte pour laisser tomber des chansons, ce cœur et cette âme d'une artiste qui ne s'était jamais refusée à rendre service à ceux qui avaient besoin de son concours et imploraient sa charité.

L'âge est venu ; M<sup>lle</sup> Déjazet, à soixante-dix-huit ans, commençait à sentir, dit-on, le besoin ; trop insouciant de l'avenir, elle avait prodigué sa fortune, jeté ses chansons à tous les échos, et égrené son rire sur tous les théâtres ; pouvait-on lui demander de mettre en réserve, pour les heures de sa vieillesse, quelque peu de ses gains ? Elle chantait et savait bien que tous ceux qui avaient ri aux accents de sa jeunesse tiendraient un jour à s'acquitter de tout ce qu'elle leur avait si généreusement donné.

L'espérance de Déjazet n'a pas été déçue ; à peine la représentation était-elle annoncée que le public accourait et que tous les artistes parisiens, les plus grands comme les plus humbles, tenaient à honneur de s'associer à cette solennité artistique.

Le programme, composé avec beaucoup de soin, offrait à presque tous les théâtres de Paris l'occasion de produire quelques-uns de leurs meilleurs et de leurs plus aimés artistes ; ceux qui n'avaient pu obtenir un rôle avaient réclamé qu'on leur permit de paraître sur la scène, pour donner à Déjazet un témoignage de sympathie et faire à celle qui fut leur reine un accompagnement digne de sa réputation et de son mérite.

L'entrée de Déjazet dans le rôle de Garat a été triomphale : la salle entière s'est levée pour l'acclamer. Autour d'elle, sous des personnages muets ou ayant à peine quelques phrases à prononcer, on reconnaissait et on applaudissait Roger, Frédéric Lemaître, Bouffé, Laferrière, Monjauze, M<sup>me</sup> Ugalde, Céline Montaland, Schneider. Il faudrait citer tout ce que les théâtres de Paris renferment de grands comédiens et de charmantes actrices.

Déjazet avait retrouvé pour chanter les refrains de Garat une partie de cette voix si sympathique et si charmante ; l'organe, qui lui fait parfois défaut, ne nous empêchait pas de saisir les nuances si délicates qu'elle apporte dans la façon de détailler son rôle, et c'est avec les applaudissements enthousiastes du public de la salle et de ses camarades de la scène que le rideau est tombé sur le triomphe de Monsieur Garat.

Nous ne pouvons suivre dans tous ses détails le riche programme de la représentation ; signalons l'admirable façon dont a été exécuté le trio de *Guillaume Tell* par les trois célèbres chanteurs : Faure, Tamberlick et Belval ; rappelés par le public, ces grands artistes ont dû recommencer le trio, et si l'on n'avait écouté que le goût des auditeurs, M<sup>me</sup> Faure, Tamberlick et Belval ne se seraient jamais tus ; n'oublions pas Judic et sa chansonnette : « Si c'était moi ! » La présence de Déjazet semblait avoir inspiré la charmante diseuse, qui n'a jamais été plus fine et plus charmante.

Mais l'heure marchait ; on ne pouvait faire biffer tant de morceaux que l'on aurait eu cependant tant envie d'entendre et d'applaudir deux fois.

La représentation s'est terminée par une cérémonie sans exemple, croyons-nous, dans l'histoire de notre théâtre ; entourée de quelques-unes des plus jeunes actrices de Paris, Déjazet a chanté « la Lisette de Béranger », la charmante chanson de F. Bérat ; alors a commencé le défilé de tous les artistes de la capitale ; ils étaient tous venus dans le costume des pièces représentées en ce moment ; ils étaient tous là, conduits et accompagnés par les plus illustres de ceux que nos pères ont applaudis, et dont la gloire n'est pas oubliée.

C'est au milieu d'une acclamation unanime que l'on a accueilli Bouffé, Frédéric Lemaître, Roger et Duprez, déposant des couronnes aux pieds de Déjazet ; cette pauvre vieille artiste ne pouvait retenir ses larmes ; ses mains tremblaient. Se soulevant de son fauteuil, elle embrassait tous ces vieux compagnons qui l'avaient connue dans sa gloire, qui avaient partagé avec elle les ovations du passé et qui se retrouvaient aujourd'hui autour d'elle, venus là pour fêter sa vieillesse et célébrer sa gloire.

M. Dumaine a dit alors une poésie fort applaudie de M. Jolivet. Après Dumaine, et pour terminer la solennité (il était près de 2 heures du matin), M. Anatole Lionnet a chanté avec une grâce exquise une charmante chanson de M. Grangé, hommage de la société du Caveau à la reine des chansons.

Le rideau est tombé sur ce dernier triomphe de M<sup>lle</sup> Déjazet, qui a dignement couronné une carrière artistique aussi longue qu'illustre.

Tout ce que Paris compte d'amateurs, toutes les célébrités du monde artistique et élégant assistaient à cette magnifique représentation.

## Faits divers.

### Une mystification.

Le Havre a reçu de Grandville une lettre qui lui donne de curieux détails sur une mystification grandiose dont cette place a été tout dernièrement victime.

Il y a quelque temps arrivait à Granville un monsieur, d'aspect respectable, qui se donnait comme le frère et le fondé de pouvoirs d'un des principaux armateurs de Bordeaux.

Bien posé par cette parenté honorable, l'inconnu ne tarda pas à gagner la faveur générale par la confiance d'un projet qui ne tendait à rien moins qu'à faire de cette paisible localité l'un de nos premiers ports de commerce !

Effectivement, le frère de l'armateur de Bordeaux avait décidé d'attacher au port de Granville une ligne régulière mensuelle de paquebots à voiles sur le Chili. Et pour commencer, il attendait, sous moins d'un mois, un trois-mâts chargé de blé, qui allait décharger à Granville et y effectuer d'importantes réparations, « car Granville, si bien situé d'ailleurs et si commode d'approche, était renommé pour l'excellence de ses constructions navales, et il était juste que des mérites aussi rares éclatassent enfin au grand jour. »

Nous laissons à penser l'effet que produisit l'ouverture d'une semblable perspective ; on ne rêvait plus que de millions ; l'avenir était couleur d'or ; on voyait les flottes des deux mondes délaissées les autres ports pour rejoindre, à Granville, les splendides navires de la ligne mensuelle du Chili. Bref, la ville était en feu.

L'inconnu, si riche en paroles, était, il est vrai, assez léger d'écus ; mais on pensait bien que c'était simple oubli de sa part, et c'était à qui se disputerait l'honneur de lui avancer de l'argent. On l'accablait d'offres, de prévenances, d'invitations ; on se l'arrachait.

Bien entendu, industriels et fournisseurs n'étaient pas les derniers à la curée. Pensez donc ! être attaché à la ligne mensuelle du Chili, n'était-ce pas le Pérou ?

Après avoir soigneusement pris note des offres et des demandes, l'armateur fit un tri sévère et raisonné : il nomma un courtier, désigna un consignataire et choisit un constructeur pour les réparations. Puis ce fut le tour des peintres et des fournisseurs de tout genre. La joie des élus était aussi grande que la déception des autres était profonde. Tous ceux que la fortune avait favorisés songeaient à faire peindre les armes de la compagnie sur leur enseigne. Cela devenait du délire !

Cependant, le temps pressait : le navire annoncé allait arriver incessamment et il fallait que tout fût prêt pour le recevoir.

On acheta le cuivre du doublage ; le bois destiné aux réparations fut débité dans les chantiers. Un peu plus, on aurait fait chauffer d'avance le brai des calfs.

Tout était préparé ; le navire seul se faisait attendre ; mais vous pensez bien que sur une longue traversée on ne saurait s'inquiéter de quelques jours de retard.

En attendant, l'armateur qui avait accepté d'innombrables invitations crut le

moment venu de rendre d'un seul coup toutes les politesses qu'il avait ainsi reçues.

En conséquence, il commande à son hôtel, — l'un des premiers de la ville, naturellement, — un grand banquet auquel il convia toutes les personnes avec lesquelles il s'était mis en relations. On n'eût garde d'y manquer. La chère était exquise et les vins généreux. On but au succès de l'entreprise, à l'avenir du port ; si nous ne nous trompons, un poète du cru alla même jusqu'à déclamer des stances en l'honneur de l'amphitryon.

Mais ce fut là le chant du cygne. Le lendemain, l'amphitryon disparut sans tambour ni trompette, en oubliant, bien entendu, de payer la carte.

On avait eu tout simplement affaire à un chevalier d'industrie qui, sous les dehors les plus sérieux et les plus honnêtes, avait su capter la confiance de toute une population en la leurrant de promesses mensongères.

La gendarmerie est, maintenant, aux trousses de M. l'armateur, mais dû-elle le rattraper, que ses dupes ne retrouveraient pas, pour cela, les sommes extorquées et les illusions perdues.

\*\*\*

La cour d'assises de la Seine vient d'acquiescer M. Duc, docteur-médecin, qui, au mois de juillet dernier, avait tiré un coup de pistolet sur sa femme, dont il avait eu, depuis deux ans, fortement à se plaindre. La blessure n'avait pas eu de gravité et, d'autre part, le jury a trouvé dans l'infidélité de la femme une excuse suffisante. Le président a adressé des paroles très-sévères à la femme et à ses complices.

\*\*\*

Samedi 26 septembre a été ouverte au Crystal Palace, de Seydenham, près Londres, la grande exposition de chats annoncée depuis quelque temps.

On en a reçu de toutes les parties de l'Angleterre, et beaucoup de l'étranger, et on doit y voir représentées toutes les variétés de l'espèce féline, depuis le gros chat angora jusqu'au chat de l'île de Man, qui naît privé de toute espèce de queue. Plus de 700 chats seront exposés.

## Chronique Agricole.

Presque tous les animaux, quelques petits qu'ils soient, ont leur utilité dans nos campagnes, et, cependant, il en est que l'on poursuit à outrance pour les détruire, sans bien se rendre compte des services qu'ils sont destinés à rendre ou des dégâts qu'ils peuvent causer. Voilà pourquoi il serait bon et utile que, dans les écoles primaires, les enfants pussent acquérir quelques notions à ce sujet, afin de pouvoir distinguer les bêtes utiles des bêtes nuisibles ; on conserverait alors les premières et on ferait la chasse aux secondes.

La fourmi, qui est fort désagréable et surtout très-incommode dans une foule de circonstances, a bien aussi parfois son utilité. Les fourmis dévorent les chenilles et les poursuivent avec un très-grand acharnement. En voici la preuve.

Des choux étaient dévorés par des quantités considérables de chenilles qui se renouveauient sans cesse. Le propriétaire, ne sachant que faire pour se débarrasser de ces insectes, eut l'idée d'envoyer chercher une de ces fourmières que l'on trouve souvent dans les bois de sapins, et qui logent dans des tas d'aiguilles tombées de ces conifères. On lui apporta un plein sac de fourmis qu'il jeta au pied des choux atteints. Immédiatement ces fourmis se mirent à l'œuvre ; chacune d'elles prit une chenille par la tête et ne la lâcha plus ; les autres chenilles disparurent pour ne plus revenir, comme si elles avaient eu l'instinct du danger qui les menaçait. Le lendemain, il ne restait plus aucun de ces insectes dans les choux, et, au bas des murs du jardin, on voyait des tas de chenilles mourantes.

Les forestiers allemands protègent les fourmis, car ils savent bien que ces petits animaux rendent des services. Les œufs des fourmis sont d'ailleurs très-recherchés pour la nourriture des petits faisans, des perdreaux, des rossignols, et, malgré cela, il est défendu, sous peine d'amende, de prendre des fourmières dans les forêts. Il ne faut pas perdre de vue que la fourmi est infatigable pour chercher sa proie ; elle monte

jusqu'à la cime des arbres et détruit une très-grande quantité d'insectes nuisibles. Voilà bien la preuve que tout a son utilité dans la nature. Avis donc aux habitants des campagnes qui font aux fourmis une guerre impitoyable.

## Dernières Nouvelles.

Versailles, 4<sup>e</sup> octobre.

La séance de la commission de permanence s'ouvre à deux heures et demie. Elle est présidée par M. Buffet, arrivé ce matin du département des Vosges.

MM. Decazes et Chabaud-Latour sont absents.

M. Tailhand, ministre de la justice, répond, dit-on, aux interpellations de M. de Mahy sur la fermeture des chambres dans le Vaucluse, et à celles des députés catholiques sur le rappel de l'Orlénoque.

Marseille, 30 septembre.

On annonce que le colonel Villetta a été transféré hier au fort de Toulon pour y subir sa peine.

L'empereur Guillaume a écrit au roi d'Italie une lettre dans laquelle il lui exprime ses regrets de l'impossibilité où il se trouve d'aller lui rendre visite à Rome.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## C<sup>ie</sup> DES CHEMINS DE FER DE L'HÉRAULT

CAPITAL SOCIAL : CINQ MILLIONS.

Souscription publique

### 12,000 OBLIGATIONS DE 500 FRANCS

Portant intérêt annuel de 15 francs payables par semestre, les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet.

Remboursables au pair en 80 ans par tirages annuels à partir de 1875.

PRIX D'ÉMISSION : 240 FRANCS

PAYABLES COMME SUIV :

50 francs en souscrivant ;  
50 francs à la répartition ;  
70 francs le 10 novembre 1874 ;  
70 francs le 10 janvier 1875, contre remise des titres définitifs. Jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1875.

A partir du jour de la répartition, les souscripteurs auront la faculté d'anticiper le dernier versement sous bonification de 5/10 d'intérêts.

### GARANTIES ET SUBVENTIONS :

1 <sup>o</sup> Capital actions.....	Fr. 5,000,000
dont 3,125,000 versés ;	
2 <sup>o</sup> Subventions.....	18,500,000
dont 5,000,000 en terrains } et 13,500,000 en espèces }	
TOTAL.....	Fr. 23,500,000

L'excédant net des recettes est évalué à 4,100 francs par kilomètre, déduction faite de tous frais d'exploitation et des charges pour le service des intérêts et de l'amortissement des obligations, charges qui exigent moins de 2,400 francs par kilomètre.

Les obligations de la Compagnie de l'Hérault sont cotées à la Bourse de Paris.

Le paiement des coupons et le remboursement des Obligations sorties s'effectuent aux bureaux, à MONTPELLIER, et dans les gares de la Compagnie et chez ses banquiers, à Paris.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

### Les 8 et 9 octobre 1874

A PARIS, à la Société anonyme de dépôts et de comptes courants, 2, place de l'Opéra, et en province, chez ses correspondants ;

A MONTPELLIER, dans les bureaux de la Compagnie et dans les principales gares de son réseau.

On peut souscrire, par correspondance en envoyant les fonds, ou en versant dans les succursales de la Banque de France, au crédit de la Société de dépôts et de comptes courants.

Si les demandes dépassent 12,000 Titres, la réduction se fera proportionnellement.

PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :  
Le Secrétaire de la Direction,  
COLIN.

## Jeunes gens,

En reprenant vos études, vous aurez une bonne montre à

## REMONTOIR,

Si vos parents s'abonnent au

## PARIS-JOURNAL

Pendant un an ; 16 fr. par trimestre, un seul payé d'avance.

9, rue d'Aboukir, Paris.

**LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>,**

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le **Dictionnaire de la langue française**, par E. LITRE, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 86<sup>e</sup> fascicule, RAR à RED, est en vente.

Voici le sommaire des gravures que l'*Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine :

Portrait de M. Guizot; procès de l'évasion de Bazaine; plan du fort Sainte-Marguerite, vue de l'île et du fort, murailles et rochers du fort, côté du Nord; portrait de M<sup>me</sup> Bazaine; Voyage du Président de la République dans les départements du Nord (cinq sujets); Salon de 1874: *Gloria Victis!* groupe de M. Antonin Mercié; événements d'Espagne: les volontaires de Ternel repoussant une attaque des carlistes; le pèlerinage Anglais au tombeau de saint Edmond, à Pontigny (quatre sujets); exposition des insectes: le phylloxera ailé et le phylloxera aptère. — Rébus, problème d'échecs.

L'*Univers illustré* publie en ce moment le *Sphinx*, cette œuvre étonnante de M. Octave Feuillet, qui a été l'événement dramatique de l'année, et le *Remplaçant*, roman entièrement inédit de M. Henri Conscience, où se retrouvent les rares qualités d'intérêt et de moralité irréprochable qui ont consacré la réputation de l'auteur du *Gentilhomme pauvre* et de *Deux Enfants d'ouvriers*.

Un numéro contenant la nomenclature complète des PRIMES offertes par l'*Univers illustré* sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

**NOUVELLE BATTEUSE**

Pour 300 fr., rendue franco à la frontière française. Elle bat parfaitement toute espèce de grains. 1.800 pièces ont été vendues en deux ans. S'adresser au fabricant, M. Maurice WREIL jeune, à Vienne (Autriche), Franzensbrückenstrasse, n° 13. On demande des représentants. (429)

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:

**REVALESCIÈRE**

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements,

oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75.000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65.511.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Cure N° 45.270.

PHTHISIE. — M. Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

Cure N° 74.442.

Courmes, par Vence (Alpes-Maritimes), juillet 1871.

Depuis que je fais usage de votre bienfaisante Revalescière, je ressens une nouvelle vigueur, la jaryugite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres.

Je vous en exprime toute ma reconnaissance. MEYFRET, curé.

Cure N° 68.413.  
M. Lacan père, de 7 ans de Paralyse des jambes, des bras et de la langue.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 50; 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière* en boîtes, de 60, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMBON, épicière, rue Saint-Jean; M<sup>me</sup> GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. Besson, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers de DU BARRY et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, à Paris.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'hiver.**

Départs de Saumur pour Poitiers:

5 heures 50 minutes du matin.  
11 — — — — —  
6 — — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur:

5 heures 40 minutes du matin.  
10 — — — — —  
5 — — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR**

(Service d'été, 4 mai 1874.)

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 08 minutes du matin, express-poste.  
6 — — — — — (s'arrête à Angers)  
9 — — — — — omnibus.  
1 — — — — — soir, omnibus.  
4 — — — — —  
7 — — — — — express, omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte  
8 — — — — — omnibus.  
9 — — — — — omnibus.  
12 — — — — — express, omnibus.  
4 — — — — — soir, omnibus.  
10 — — — — — express-poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1874.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72.	62	45	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	695	1	25	»	»	»	»
4 1/2 % jouiss. mars.	89	25	»	Crédit Mobilier	328	75	1	25	»	»	»
4 % jouissance 22 septembre.	78	»	»	Crédit foncier d'Autriche	555	»	»	10	»	»	»
5 % Emprunt 1871	99	25	»	Charentes, 400 fr. p. j. aout.	340	»	»	»	»	»	»
Emprunt 1872	99	25	»	Est, jouissance nov.	532	50	»	2	50	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	231	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	917	50	3	75	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	431	25	»	Midi, jouissance juillet.	638	75	»	3	75	»	»
— 1865, 4 % t. payé.	472	»	»	Nord, jouissance juillet.	1080	»	»	7	50	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	307	50	1	Orléans, jouissance octobre.	885	»	»	1	25	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	251	»	50	Ouest, jouissance juillet, 65.	585	»	»	»	»	»	»
Banque de France, j. juillet.	3900	»	15	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	905	»	»	»	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. aout.	540	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	782	50	»	»	»	»	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	477	50	»	Société Immobilière, j. janv.	34	»	»	»	»	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	265	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	247	50	»	1	25	»	»
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	860	»	»								

**Tribunal de Commerce de Saumur.**

**FAILLITE BRIAUDEAU.**

Les créanciers de la faillite Briau-deau, boulanger à Saumur, sont de nouveau prévenus que la vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, le mardi 13 octobre 1874, à midi.

Le commis-greffier assermenté, L. BONNEAU. (478)

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, En l'étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, Le dimanche 8 novembre 1874, à midi.

**UNE MAISON**

Située à Saumur, carrefour Dacier, n° 41. Actuellement occupée par M<sup>me</sup> veuve Gautier. S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS. (475)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION, Aux Loges, commune de La Breille, Le dimanche 18 octobre 1874, à midi.

**SOIXANTE HECTARES de TERRES, BOIS-TAILLIS ET LANDES.**

Situés aux Loges, divisés en vingt lots. On pourra traiter avant l'adjudication. S'adresser à MM. FRANVILLE et DUPUY, à Courléon, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (470)

**A CÉDER**

Pour cause de maladie, **L'AUBERGE DU COQ** Rue Saint-Nicolas, à Saumur. S'adresser à GUYOMARD, qui l'ex-ploite. (442)

**A VENDRE**

A L'AMIABLE, Au château de Brézé. Le dimanche 25 octobre 1874, à deux heures après midi, BEAUX CHÊNES ET PEUPLIERS

Dépendant de la terre de Brézé, ET LES COUPES DE BOIS-TAILLIS

Ci-après désignés.

- 1<sup>o</sup> La coupe de Bonne-Nouvelle, contenant 1 hectare 64 ares 46 centiares.
  - 2<sup>o</sup> La grande coupe d'Asnières, contenant 9 hectares 33 ares 26 centiares.
  - 3<sup>o</sup> La coupe des Ecogues-de-Lençon, contenant 14 hectares 16 ares 98 centiares.
  - 4<sup>o</sup> La coupe de la Butte-de-Bourné, contenant 16 hectares 32 ares 25 centiares.
  - 5<sup>o</sup> La coupe du Bois-des-Loges, contenant 10 hectares 25 ares 69 centiares.
  - 6<sup>o</sup> Quarante-six pieds de peupliers, situés dans l'Allée-de-la-Rivière, au Gué-Villain.
  - 7<sup>o</sup> Cent pieds de peupliers, situés dans le Grand-Pré-d'Asnières.
  - 8<sup>o</sup> Deux cents pieds de chènes, situés dans la coupe des Semis-d'Asnières.
  - 9<sup>o</sup> Cent pieds de chènes et bouillards, situés dans la coupe du Fourneau.
  - 10<sup>o</sup> Soixante-dix pieds de chènes, situés dans la coupe des Semis-de-Maigné.
- Tous ces arbres sont numérotés et marqués au chiffre D. B. Toutes ces différentes ventes sont situées commune de Brézé. S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et, pour traiter, le jour de la vente, à M. VOLLAND, régisseur. (479)

**A VENDRE**

**UNE VOITURE-PANIER** A quatre roues. S'adresser au bureau du journal.

**COMMUNE D'AMBILLOU.**

**ADJUDICATION DE TRAVAUX**

Le Maire de la commune d'Ambillou prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics, qu'il sera procédé, à la Mairie d'Ambillou, le dimanche 25 octobre 1874, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après:

- 1<sup>o</sup> 820 mètres courants de terrassements..... 1,197 f. 20
  - 2<sup>o</sup> 820 mètres courants d'empiècement.. 2,279 60
  - 3<sup>o</sup> Travaux d'art.... 515 27
  - 4<sup>o</sup> Perfectionnement (fourniture de pierre cassée et cylindrage)..... 259 62
  - 5<sup>o</sup> Somme valeur.... 48 34
- Total général... 4,500 »

Les cahiers des charges et devis sont déposés à Gennes, chez M. l'Agent-Voyer cantonal, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté (480)

**COMMUNE DE DOUCES.**

**ADJUDICATION DE TRAVAUX**

Le Maire de la commune de Douces prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics, qu'il sera procédé, à la Mairie de Douces, le dimanche 8 novembre 1874, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après:

- 1<sup>o</sup> 549 mètres courants de terrassements..... 589 f. 79
  - 2<sup>o</sup> 549 mètres courants d'empiècement.. 1,775 73
  - 3<sup>o</sup> Travaux d'art.... 142 46
  - 4<sup>o</sup> Somme à valoir.... 92 02
- Total..... 2,400 »

Les cahiers des charges et devis sont déposés au bureau de M. l'Agent-Voyer cantonal de Doué, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

**MAISON**

A LOUER Présentement. S'adresser à la Retraite. (213)

**A LOUER**

**UNE MAISON**

Rue Cendrière, n° 8 et 10.

Comprenant: Au rez-de-chaussée, cuisine, office, galerie vitrée, salle à manger, grande pièce à cheminée à côté; Au premier étage, salon, quatre chambres à coucher avec cabinets de toilette, lieux à l'anglaise; Trois chambres de domestiques et greniers; Cour, écurie et remise; caves. S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué. (328)

**A VENDRE**

**DEUX CHIENS COUCHANTS** BIEN DRESSÉS. S'adresser à GALLAIS, à la Belorderie, commune de Verrry.

**VILLE DE SAUMUR.**

**AVIS.**

Le Maire de la ville de Saumur invite les personnes qui désireraient traiter à l'amiable pour l'entreprise des services des Vidanges et du Balayage, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1875, à se présenter au **Secrétariat de la Mairie**, pour faire la déclaration de leurs propositions, soit pour les deux services réunis, soit pour l'un des deux services. (450)

**CHEMINÉES DE MARBRE.**

**M. LORRAIN**

PLATRIER, Rue d'Orléans, à Saumur, A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ajouter à sa maison l'article **Cheminées de marbre** en tous genres, de tous styles et de toutes provenances, et réclame les ordres des personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance.

**BARTHE**

DOREUR, ARGENTEUR ET VERNISSEUR Sur tous métaux. Remise à neuf des vieux bronzes dorés et marquetés. Spécialité de dorure au mercure mat et or moulu. Rue Saint-Jean, N° 31, à Saumur.

**PLUS DE HERNIES**  
Guérison Radicale  
Plus de Bandages ni Pessaires  
Méthode de P<sup>r</sup> Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.)  
Ecrire franco à M. MIGNON, Simon, Bandagiste-Herniaire, aux Herbières (Vendée), genre et succès, seul et unique élève de P<sup>r</sup> Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbières (Vendée).



**NEURALGIES (faciales) MIGRAINES** (non gastralgiques) **OTALGIES** (névralgies de l'oreille) **MAUX DE DENTS** (lors même qu'elles seraient traitées). **AVIS IMPORTANT:** Cette Eau est d'une odeur très agréable et complètement inoffensive; aspirée par la narine, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation à l'état normal, et les douleurs cessent à l'instant même; elle prévient aussi les crises d'ÉPILEPSIE et les attaques d'APOPLEXIE. Il sera envoyé franco, des notices, aux personnes qui en feraient la demande, et des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDECINS et de PHARMACIENS qui, souvent, ont pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit. L'inventeur a choisi le meilleur mode de CONSERVATION en laissant chez les Dépositaires spéciaux des flacons destinés à guérir instantanément dans la **VICTON** en laissant chez les Dépositaires spéciaux des flacons destinés à guérir instantanément dans la Pharmacie. — Flacon simple: Prix, 4 fr. — Flacon contenant triple: Prix, 6 fr. A Saumur, pharmacies Gabelin, rue d'Orléans; Chedevergne, rue de la Tonnelle, et dans les principales pharmacies de France et de l'étranger. (215)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.